



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nouveau-retard-pour-l-EPR-de-Flamanville-nouveau>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Nouveau retard pour l'EPR de Flamanville, nouveau report de l'arrêt de Fessenheim : le gouvernement cautionne la dérive d'EDF**

25 juillet 2018

Nouveau retard pour l'EPR de Flamanville, nouveau report de l'arrêt de Fessenheim : le gouvernement cautionne la dérive d'EDF

EDF vient d'annoncer le report de l'ouverture de l'EPR de Flamanville, avec un chargement de combustible désormais prévu au 4ème semestre 2019. Un tel décalage était plus que prévisible, au regard des malfaçons qui pullulent sur le chantier, et ne sera sans doute pas le dernier. Comme le montre l'affaire des soudures défectueuses de l'EPR - [pour laquelle le Réseau "Sortir du nucléaire" et Greenpeace viennent de porter plainte](#) -, les malfaçons, mais aussi les contrôles déficients, semblent revêtir un caractère quasiment systémique.

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire", plutôt que de mettre en service à tout prix un réacteur dangereux et criblé de malfaçons, il faut arrêter les frais définitivement et abandonner ce chantier. Le coût du réacteur est maintenant de 10,9 milliards d'euros, soit plus du triple du montant d'origine. Quel gaspillage pour un projet dangereux et inutile, dont la construction était initialement uniquement destinée à entretenir et démontrer le prétendu « savoir-faire français » en la matière ! L'EPR est une impasse et un verrou à la mise en place d'une transition énergétique digne de ce nom.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" dénonce vivement l'attitude du gouvernement, qui, dès la publication de ce retard, a annoncé le report de la fermeture de la centrale de Fessenheim. Encore une fois, celui-ci abandonne les rênes de la politique énergétique à EDF, ce qui présage très mal de sa capacité à engager des fermetures de réacteurs dans le quinquennat et de la teneur de la PPE qui doit être publiée d'ici quelques mois.

Une fois de plus, le gouvernement et EDF tentent de nous faire prendre un plafond pour un plancher : faut-il rappeler que la loi de transition énergétique avait instauré un **plafond** à ne pas dépasser de capacité nucléaire, basé sur les installations alors en fonctionnement (63, 2 Gw) ? Mais fort astucieusement, les pouvoirs ont inversé la logique de la loi [par un décret contestable qui conditionne la fermeture de Fessenheim à la mise en service de l'EPR](#). Rien ne justifie pourtant d'attendre la mise en service d'un réacteur dangereux pour justifier l'arrêt d'une centrale à bout de souffle. Il est inacceptable de repousser ainsi indéfiniment l'arrêt de Fessenheim : vieille, multipliant les pannes, située en zone sismique et inondable, ses équipements atteignent leur fin de vie. **Par complaisance envers EDF, le gouvernement prendra-t-il le risque d'un accident ?**

Contact presse :

Catherine Fumé - 06 62 84 13 88

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23